



Formation suite à une Annulation du Permis de Conduire

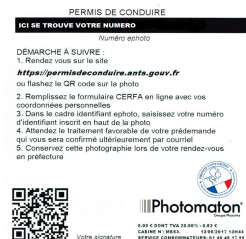
Constitution de dossier :

- ✓ 4 photos d'identité aux normes =>
- ✓ 1 Photocopie de la carte d'identité recto verso du candidat
- ✓ 1 photocopie d'un justificatif de domicile (*impôts, eau, électricité, téléphone*)

Si pas de justificatif de domicile à son nom propre :

- Justificatif de domicile du lieu de vie
 - +Attestation d'hébergement (voir modèle sur site BLAVIA)
 - +Photocopie pièce d'identité de l'hébergeant
-
- ✓ 1 Photocopie du Certificat de participation à la journée d'appel pour la défense (ou de la convocation)
Si vous n'êtes pas en possession de ce document : service national 05.57.85.10.12
 - ✓ 2 enveloppes **autocollantes** format A4
 - ✓ 4 timbres de 20 gr
 - ✓ Tests psychotechniques <http://www.gironde.gouv.fr/content/download/23946/151645/file/LISTE%20CENTRES%20PSYCHOTECHNIQUES.pdf>
 - ✓ Visite médicale : Cité Administrative à Bordeaux ou médecin agréé
 - Liste des médecins : <http://www.gironde.gouv.fr>
 - Avec le formulaire : www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14880.do
 - ✓ Communication d'une décision judiciaire **Réf 07** ou
 - ✓ Injonction de restitution d'un permis de conduire invalidé **Réf 49** ou
 - ✓ Récépissé de remise d'un permis de conduire invalidé par solde de points nul **Réf 44**

e-photo



Le contenu de la Formation :

- ✓ Inscription
- ✓ Évaluation initiale
- ✓ Fourniture pédagogique
- ✓ Formation théorique (cours illimités à concurrence de 6 mois)

Une série de 40 questions chaque heure.

Nos cours sont animés par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière diplômés d'état